

Adjoint au chef de l'équipe des agents voirie

Collectivité de rattachement	Ville de Bischwiller
Service de rattachement	Service Technique – Pôle Cadre de Vie
Grade	Agent de Maîtrise
Conditions d'exercice (<i>tps plein, tps partiel</i>)	100 %
Intitulé de l'emploi	Adjoint au chef d'équipe des agents voirie
Missions :	
<ul style="list-style-type: none">- Assiste son chef d'équipe dans l'organisation, le suivi et l'exécution des travaux neufs et d'entretien des espaces publics, de la signalisation, du mobilier urbain, des réseaux secs, etc. réalisés par la régie.- Exécution des travaux neufs et d'entretien des espaces publics, de la signalisation, du mobilier urbain, des réseaux secs, etc.	
Activités principales :	
<ul style="list-style-type: none">- Entretien des voiries (pose d'enrobés, pavés, bordures, etc.), des équipements publics (signalisation routière, mobilier urbain, etc.)- Travaux neufs divers (réalisation de cheminement piétons, pose de jalonnement, pose de réseaux secs, etc.)- Réalisation des opérations préalable à l'ouverture d'une fouille (repérage des réseaux)- Implanter des chantiers de voirie- Réalisation des plans de recollement- Réaliser les actions de maintenance préventive et curative sur le patrimoine routier- Petites réparations (remplacement bordures, etc.)- Détecter et signaler les dysfonctionnements et dégradations constatés sur le patrimoine communal- Rendre compte à sa hiérarchie des informations collectées sur le terrain- Assiste son chef d'équipe, au contrôle quotidien de sécurité et d'hygiène des agents de l'équipe voirie-propreté- Aide à définir les besoins en matériel et en équipement de l'équipe voirie-propreté- Aide son chef d'équipe dans le suivi et la gestion du stock de matériel de la voirie et du parc de matériel employé par l'équipe- Participation à l'organisation des manifestations culturelles et festives de la commune- Participation à la viabilité hivernale- Renforcement de certaines équipes de la régie municipale si besoin exceptionnel	
Capacités requises :	
<u>Savoir-faire :</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Organiser et exécuter des chantiers de voirie à partir d'un plan et d'un programme de travail- Diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa ou ses spécialités- Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif- Suggérer une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif- Détecter les dysfonctionnements, construire un diagnostic- Choisir des options techniques à mettre en œuvre- Lire et interpréter des plans- Participer aux commandes des matériaux nécessaires aux missions- Utiliser les appareils de mesure et de contrôle	

- Comprendre et appliquer les règles de sécurité routière, notamment lors des diverses interventions sur le domaine public (balisage d'un chantier temporaire, mise en sécurité d'un affaissement de chaussée, etc.)
- Réparer, enlever et poser du mobilier urbain, de la signalisation verticale, etc.
- Réparer et remettre en état des revêtements de chaussée
- Réaliser de petits ouvrages maçonnés
- Effectuer un relevé de plan, un croquis coté
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables
- S'adapter aux exigences particulières d'un chantier

Savoir :

- Fondamentaux dans le domaine de la voirie et des réseaux divers
- Connaître les risques liés aux opérations réalisées et savoir s'en protéger
- Respecter rigoureusement le code de la route, les procédures de signalisation du danger
- Respecter et faire respecter les contraintes financières et temporelles liées aux chantiers
- Diriger une équipe en l'absence de son chef d'équipe
- Coordonner l'intervention de l'équipe avec d'autres corps d'état.
- Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances, recycler les déchets, assurer l'information des usagers
- Techniques de nettoyage et d'entretien des équipements, du matériel
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de la réglementation des interventions sur le domaine public
- Techniques de prévention d'accidents sur le site (signalisation de chantier, port des EPI...)
- Techniques de signalisation temporaire
- Techniques de conduite d'engins et de véhicule
- Techniques de maçonnerie, de bitumage
- Utiliser le matériel pour travaux en hauteur

Savoir-être :

- Sens du travail en équipe
- Aptitude à travailler en autonomie au quotidien dans le cadre de tâches
- Prises d'initiatives dans des interventions d'urgence en entretien curatif, en sachant situer la limite de ses compétences et de ses responsabilités
- Disponibilité
- Ponctualité
- Polyvalence
- Rigueur
- Neutralité
- aptitude à l'écoute et au dialogue

Conditions d'exercice :

- Travail en extérieur par tous les temps, en toutes saisons
- Déplacements liés aux activités sur les sites
- Horaires réguliers
- Disponibilité lors d'opérations et d'événements exceptionnels, astreintes (neige, inondation, tempête, etc.)

- Utilisation de matériel bruyant et dangereux
- Peut être amené à porter une charge
- Manipulation d'engins et d'outils dangereux
- Port d'équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité, lunettes, etc.)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES, etc.) pour les matériels qui l'exigent peut être demandé
- L'activité requiert un permis VL (permis PL recommandé)

Relations hiérarchiques :

Chef d'équipe voirie

Relations fonctionnelles internes :

- L'ensemble des agents du pôle Cadre de Vie

Relations fonctionnelles externes :

- Usagers
- Fournisseurs

Existence d'une équipe :

Oui

Correspondance entre collectivité de rattachement et fonctions exercées :

OUI – Mutualisation avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau